

VOLUME XIII, NUMÉRO 09 MONTRÉAL

1^{er} MAI
2006

Rien dans les mains, rien dans les poches
mais un journal dans la tête.

L'ITINÉRAIRE

23



H₂O ≠ PPP

*On vous écoute
et on vous comprend*

UNE PHARMACIE
**UN TRAITEMENT-SANTÉ
SUR MESURE**

**Spécialisation en MTS,
VIH/SIDA et hépatite.**

Consultation et analyse pharmacologique

Conseils et services personnalisés

Courtoisie et confidentialité assurées

Membre du projet TADO



PHARMACIES

MARTIN DUQUETTE



À la clinique l'Actuel : 1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 1130, Montréal 514.528.0877
Pharmacie Martin Duquette : 600, rue Sherbrooke Est, bureau 101, Montréal 514.842.7065



La CSN réitère son
profond attachement
au progrès social,
à l'équité et à des
conditions de travail
et de vie de qualité
pour toutes
et tous.



Les **journaux de rue** :
pour un changement social, **local et global**

Local and Global: Street papers
acting for positive social change



Montréal
8 -10 juin 2006
June 8th - 10th 2006

11^e CONFÉRENCE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES JOURNAUX DE RUE
11th CONFERENCE OF THE INTERNATIONAL NETWORK OF STREET PAPERS

Présenté par



et

L'ITINÉRAIRE

En collaboration avec l'**UQÀM** Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

information : itinaire@itinaire.ca



Cylvie Gingras
Camelot et journaliste de la rue

Tiré de *Big Issue Australia*, Australie, 27 mars 2006

Sprint à la vie

Les jeux du Commonwealth regorgent d'athlètes qui traînent dans leur baluchon des expériences de vie difficiles. Maria Mutola, née à Maputo, capitale du Mozambique, fait partie de ces athlètes défavorisés. Principalement connue pour ses exploits en course de 800 mètres et pour son titre olympique obtenu en 2000, Maria Mutola a été durement marquée par 17 ans de pauvreté et de guerre. Elle a participé à cinq Jeux Olympiques et sa carrière s'étend sur plus de 20 ans. Mme Mutola fait la promotion du sport auprès des jeunes de son pays et a contribué financièrement à l'amélioration des installations sportives du Mozambique. Reconnue pour son engagement, elle a été honorée par les Nations Unies comme ambassadrice auprès des jeunes Africains, un exemple à suivre au niveau de la santé, du sport et de l'éducation.

Tiré de *The Big Issue*, Afrique du Sud, 27 mars 2006

Test pour la démocratie

L'ancien vice-président d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, subit actuellement un procès pour viol contre une activiste séropositive militant contre le SIDA. Le procès fait couler beaucoup d'encre puisqu'il s'agit d'un test assez important pour la démocratie dans ce pays tristement célèbre pour les injustices qui s'y sont perpétrées pendant longtemps. Des membres de la People Opposed to Women Abuse (POWA) ont été menacés par des partisans de Zuma alors qu'ils étaient rassemblés à l'extérieur du tribunal. « On nous faisait signe qu'on allait nous trancher la gorge », a déclaré Carrie Shelver de POWA. Du côté des sympathisants de Jacob Zuma, un site Internet a été mis sur pied pour amasser des fonds afin de défrayer les coûts engendrés par le procès de corruption intenté contre l'ancien vice-président en plus du procès pour viol. Sur le site, on y dépeint Zuma comme étant « le héros du peuple ».

Tiré de *Street Sense*, Washington, 27 mars 2006

Crimes haineux en hausse

Même si le nombre de meurtres de sans-abri aux États-Unis a chuté depuis 1999, les actes violents à leur égard ont augmenté dramatiquement, passant ainsi de 12 en 1999 à 80 en 2004. Ce qui est encore plus inquiétant (et révoltant), c'est que ces délits sont commis en majorité par des jeunes de 12 à 19 ans. « On se cherchait quelque chose à faire, on voulait s'amuser », ont déclaré deux adolescents de 14 et 15 ans accusés du meurtre d'un itinérant à Holly Hill, en Floride. Les jeunes ne sont toutefois pas les seuls coupables des crimes commis envers les sans-abri. On dénombre également une forte majorité de policiers parmi les responsables de ces crimes, ceux-là mêmes qui sont payés pour protéger les citoyens. La National Coalition for the Homeless dénonce également dans son rapport annuel la ville de Sarasota en Floride comme étant le pire endroit aux États-Unis pour être sans-abri : « Là-bas, le simple fait de ne pas avoir de domicile fixe est une raison pour procéder à une arrestation. »

PERSONNES RECHERCHÉES

L'itinéraire offre aux bénéficiaires de l'aide sociale des places d'aide-cuisinier (ère) au Café sur la rue dans le cadre de la mesure d'insertion sociale.

Les places à combler :

- Ⓞ Aide à la préparation des repas
- Ⓞ Plongeur/Plongeuse
- Ⓞ Aide au service à la clientèle

Pour participer, vous devez:

- Ⓞ Être bénéficiaire de l'assistance-emploi
- Ⓞ Être disponible 20 heures par semaine

La participation est accompagnée :

- Ⓞ D'une bonification de 120 \$ /mois du chèque d'assistance-emploi et, dans certains cas, d'une indemnité de déplacement.

Information:

Jocelyne Sénécal, 597-0238 poste 230

École de langues

Formation non créditée



ÉTÉ 2006 (juin et/ou juillet)

FORMATIONS INTENSIVES EN MATINÉE

- Anglais, Français langue seconde (70 ou 52,5 heures)
- Préparations au TOEFL ou TFI (20 heures)

DÉBUT DES FORMATIONS

- 5 juin (4 semaines / 70 heures)
- 10 juillet (3 semaines / 52,5 heures)

TEST DE CLASSEMENT

1^{er} matin de chacune des formations

PRIX CONCURRENTIELS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

(514) 987-3000, poste 5621

infoete@uqam.ca

www.uqam.ca/langues/immersion

UQÀM

Prenez position

BLOC QUÉBÉCOIS



Gilles Duceppe

Chef du Bloc Québécois

Député de Laurier-Sainte-Marie

1200, rue Papineau, bureau 350

Montréal (Québec) H2K 4R5

Téléphone: (514) 522-1339

Télécopieur: (514) 522-9899

CIRQUE DU SOLEIL



8400, 2e Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Z 4M6

de feuilles en fleurs
bouquets créatifs



livraison 514.522.6555

1893, av. du Mont-Royal est

L'Institut de pastorale des Dominicains

un centre universitaire à taille humaine

un lieu de formation permanente

à la foi chrétienne

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,

Montréal (Qué) H3T 1B6

Tél. : (514) 739-3223 Téléc. : (514) 739-1664

Courriel : secretariat@ipastorale.org

Site Internet : www.institutdepastorale.org

SOMMAIRE

Actualité

- Édito **7**
H₂O ≠ PPP **10**
Les compteurs ne font pas le poids **12**
Le cri des jeunes des banlieux **15**
Les jeunes du Refuge le film de Dan **23**

Chroniques

- Globe Trottoir **14** Mots de camelots **16,21 et 22**
Prof Lauzon **18** Mots croisés **24**



C'est décidé,
Je m'abonne!

- 12 mois (24 numéros) = 48 \$
 6 mois (12 numéros) = 24 \$
 J'ajoute un don de soutien de _____ \$'



Coordonnées

- Mme M.

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Tél. (____) _____

Courriel _____

Mon abonnement débute en _____ mois _____ année

Mode de paiement

- Chèque ou mandat à l'ordre du

Groupe communautaire L'itinéraire

- VISA

Expiration _____ / _____
mois / année

Abonnement proposé par le camelot: _____

Nom du camelot

Reçu de charité posté au début de l'année suivante

Postez le tout à l'adresse suivante:

Abonnement à L'itinéraire

2103 Ste-Catherine Est, Montréal (Québec) H2K 2H9
Information : (514) 597-0238 poste 226

1^{er} mai 2006

L'ITINÉRAIRE

Le magazine L'itinéraire a été créé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson. À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et maisons de chambres. Depuis mai 1994, L'itinéraire est vendu régulièrement dans la rue. Cette publication est produite et rédigée en majorité par des personnes vivant ou ayant connu l'itinérance, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion sociale et professionnelle.

Pour chaque numéro vendu 2 \$, 1 \$ revient directement au camelot. Les profits de L'itinéraire servent à financer les projets d'entraide de l'organisme.

La direction de L'itinéraire tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre produit que le journal ou sollicitent des dons, ils ne le font pas pour L'itinéraire. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus par les vendeurs ou sur leur comportement, communiquez sans hésiter avec le (514) 597-0238, poste 230.

L'itinéraire est appuyé financièrement par



LES ŒUVRES DU
CARDINAL LÉGER

Convention de la Poste-publications
No 40910015 No d'enregistrement
10764. Retourner toute correspon-
dance ne pouvant être livrée au
Canada au Groupe communautaire
L'itinéraire, 2103, rue Ste-Catherine
Est, 3^e étage Montréal
(Québec) H2K 2H9,
itineraire@itineraire.ca

Nous reconnaissons l'aide finan-
cière accordée par le gouvernement
du Canada pour nos coûts d'envoi
postal et nos coûts rédactionnels
par l'entremise du Programme
d'aide aux publications et du Fonds
du Canada pour les magazines.

Canada

L'itinéraire est membre de :



Association
nord-américaine
des journaux de rue



Le réseau international
des journaux de rue



L'itinéraire est
entièrement
recyclable et fait
de papier recyclé

Attention aux fraudeurs: personne n'est autorisé à solliciter de porte en porte ou dans les commerces des dons monétaires ou matériels pour L'itinéraire.



Mieux vaut être riche et en santé que pauvre et malade

Récemment, le ministère de la Santé et des Services sociaux tenait une commission parlementaire sur son document « Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficacité et de qualité ». Dans le but de répondre au jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Chaouli du 9 juin 2005, le document du ministre Couillard a de quoi rendre malades ceux qui militent en faveur de l'accessibilité aux soins de santé pour tous, sans égard aux conditions de vie socio-économiques des citoyens.

L'objectif principal du document consiste à réduire les délais d'attente en oncologie, en cardiologie et en chirurgie. Si les intentions sont louables, on ne peut malheureusement pas en dire autant des moyens. En effet, pour seule solution aux délais d'attente, le document ministériel privilégie l'association du régime public à des cliniques privées dites « spécialisées affiliées » et favorise les services d'assurances privées pour les chirurgies électives des genoux, des hanches et des cataractes. Peu d'imagination déployée pour résoudre un problème qui pourrait s'écrouler comme un château de cartes, si on se donnait la peine de souffler du bon bord.

Selon la Coalition Solidarité santé, regroupant une cinquantaine d'organisations soucieuses de défendre les droits à la santé pour tous, ouvrir la porte aussi grande à la privatisation risque de multiplier les inégalités en santé. D'abord, pour corriger les délais d'attente, la Coalition propose l'établissement d'une seule liste d'attente des patients par région pour une même intervention. Pour ce faire, un système de surveillance des délais d'attente pourrait être conjointement coordonné par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les agences régionales. Ensuite, si le ministère souhaite absolument créer de nouvelles cliniques, il n'est aucunement nécessaire qu'elles soient privées. Elles pourraient très bien demeurer publiques ou gérées en coopérative afin d'éviter les dérapages

possibles, conséquences de l'appât du gain des investisseurs privés. Sans contredit, les cliniques privées risquent de privilégier les centres urbains en raison d'une plus grande concentration de « clientèle », ce qui jouera encore une fois en défaveur des régions plus éloignées.

Pour sa part, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau a justement questionné la création de cliniques privées affiliées au détriment d'établissements publics déjà en place, comme celui de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont qui, dit-elle « fonctionne au ralenti, faute de moyens financiers suffisants. »

Comme l'affirme Québec Solidaire dans son mémoire « Pas de profit privé sur la santé du public », il s'agit véritablement d'un « détournement des ressources publiques vers le privé » qui risque de coûter très cher socialement aux Québécois. Même si le ministre Couillard affirme que les patients n'auront pas à déboursier un sou pour être soignés dans une clinique privée affiliée, qu'en sera-t-il réellement lorsque le patient n'aura pas le choix d'être soigné dans le privé ? Comme il existe déjà certains frais afférents demandés aux malades, selon la Coalition, comment se rassurer sur les intentions réelles du ministère de la Santé et des Services sociaux lorsqu'arrivera le temps de mettre en application ses belles promesses ?

En ce qui concerne la participation de l'assurance privée pour certaines interventions chirurgicales, le tableau ne semble guère plus reluisant pour les plus vulnérables. La Coalition estime que, étant donné que la Charte des droits et libertés du Québec permet aux assureurs de discriminer les assurés selon le risque qu'ils représentent, il est évident que l'assurance privée ne sera pas accessible à tous. Bref, ce détournement de fonds publics vers le privé risque littéralement de mettre en péril l'équité en matière de santé et de renforcer plus que jamais la boutade de l'humoriste Yvon Deschamps « Vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade ». En effet, comment passer sous silence que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne prévoit pas de mesures préventives en santé. Comme le disent bien les représentants de Québec Solidaire. « l'un des déterminants les plus importants pour une population en bonne santé est un niveau de vie fondé sur un revenu décent. Un tel revenu permet d'avoir un logement convenable et bien chauffé, une alimentation saine et des loisirs (...) Il n'y a que des avantages éthiques, sociaux et économiques à lutter de façon résolue contre la pauvreté. »²

¹ Québec Solidaire, « Pas de profit privé sur la santé du public », Innover dans l'organisation du et le financement des services pour protéger le service de santé public, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec, 31 mars 2006.

² Idem.

Une vision du monde

83 % de notre lectorat a
une meilleure opinion des
entreprises et organismes qui
annoncent dans *L'itinéraire*.

50 000 lectrices
et lecteurs par mois
remarquent une publicité
socialement responsable.

Pour une publicité qui compte !

Pour plus d'information
Serge Lareault

514-597-0238 poste 228
publicite@itineraire.ca

Sondage effectué en février 2004 par le groupe Helyum (HEC).

C'est décidé,
Je m'abonne!
Plus de détails en page 6

LA TERRE EST UN BEAU JARDIN



- Fruits et légumes frais
- Arrangements floraux
- Paniers de fruits
- Plantes vertes
- Poteries
- Service de livraison

Kiosque Mont-Royal
482, rue Mont-Royal Est
☎ Mont-Royal
Tél.: (514) 281-7537

L'itinéraire, postes à combler

Éditeur-adjoint

- Assister l'éditeur dans la gestion du journal et du Magazine DVD
- Superviser la production du journal et du Magazine DVD
- Développer les ventes dans la rue, les ventes d'abonnement et les ventes de publicité
- Participer au développement des partenariats de L'itinéraire
- Assurer les relations avec les fournisseurs
- Participer au développement des contenus rédactionnels

Coordonnateur du développement

- Sous la supervision du directeur général,
- Organiser des campagnes de financement
 - Rechercher des donateurs
 - Assurer le suivi des relations avec les donateurs

Intervenant psychosocial (Stage d'été)

L'itinéraire offre un emploi d'été durant 10 semaines accessible aux étudiant(e)s inscrit(e)s à temps plein à l'université dans une discipline appropriée. Il s'agit d'un poste en intervention psychosocial auprès de la clientèle des camelots, des personnes bénéficiant des programmes d'insertion sociale et des personnes fréquentant le Café sur la rue.

Plus de détails sur notre site Internet : www.itineraire.ca

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Jocelyne Sénécal.

par télécopieur au 514-597-1544
ou par courriel à emploi@itineraire.ca



Que du hasard.

Vous savez pourquoi on appelle ça des jeux de hasard ? Justement, parce que c'est juste un jeu et que ce n'est rien que du hasard. La plupart des gens comprennent ça.

Mais si vous croyez que vous pouvez avoir le dessus sur une machine ou que vous êtes capable de prévoir les résultats, là... ce n'est plus juste un jeu.

Il existe de l'aide. Appelez. Vous n'avez rien à perdre.

Jeu : Aide et Référence 1 866 SOS-JEUX



une initiative de Loto-Québec

mise-sur-toi.loto-quebec.com

Jean-Guy Dubuc



Angèle Coutu



Claude Béland



91,3 fm Montréal • 100,3 fm Sherbrooke • 89,9 fm Trois-Rivières • 89,3 fm Victoriaville



Un instant...
pour donner !

(514) 382-3913

Ext. sans frais 1-877-668-6601

www.radiovm.com

11^e Radio-Don de Radio Ville-Marie **5,6 et 7 mai 2006**

Vous désirez donner votre ordinateur à une personne de la rue ?



L'itinéraire recueille les ordinateurs afin de les remettre aux personnes qui tentent de se réinsérer en société. Vous avez un ordinateur (**Pentium III et plus**) qui fonctionne toujours mais dont vous n'avez plus besoin ?

Vous pouvez venir le déposer au **Café sur la rue** de L'itinéraire, au 2101, rue Ste-Catherine Est (angle de Lorimier), tous les jours de la semaine de 10 heures à 16 heures.

Pour plus d'information :
Jocelyne Sénécal,
(514) 597-0238, poste 230.

Privatisation de l'eau à Montréal

H₂O ≠ PPP

Gabriel Béland

Par l'adoption de la loi 134, le gouvernement de Jean Charest a mis la table à l'entreprise privée dans le secteur des services municipaux. Sur l'île de Montréal, certains réseaux d'aqueducs et d'égouts tombent déjà aux mains de multinationales.

Lorsque les villes défusionnées de Westmount et de Côte Saint-Luc ont retrouvé leur autonomie, le 1er janvier 2006, elles ont aussitôt confié l'entretien de leur système d'aqueducs et d'égouts à un consortium privé par un contrat qui pourrait les lier pour 25 ans. Sans tambours ni trompettes, les deux municipalités sont ainsi devenues les premières sur l'île de Montréal à confier leur gestion de l'eau au secteur privé. Et d'autres pourraient suivre, alors que la loi 134, qui vient renforcer le droit des municipalités de recourir à l'entreprise privée, est récemment entrée en vigueur.

Les cols bleus montréalais s'acquittaient jusqu'alors de colmater les brèches, de parer aux bris et de nettoyer les tuyaux qui s'entremêlent sous ces municipalités cossues. Le réseau en entier appartenait alors à Montréal. « La loi sur les défusions prévoyait qu'on devienne propriétaire de son réseau d'aqueducs et d'égouts, explique la conseillère de Côte Saint-Luc Dida Berku. Mais nous n'avions aucune expertise, car nous ne l'avions jamais entretenu nous-mêmes. Il a fallu s'organiser rapidement pour être prêts le premier janvier à le prendre en main. À cette période de l'année, avec le gel, les bris sont fréquents, on a dû agir vite. » Selon l'élue, après avoir calculé qu'il en coûterait bien trop cher de s'en occuper soi-même, la ville de Côte Saint-Luc a donc décidé, de pair avec Westmount, de recourir au privé.

Suite à un appel d'offres tenu en septembre, les villes ont choisi d'octroyer le contrat à un consortium québécois constitué des firmes d'ingénierie



Dessau-Soprin et SNC-Lavalin. « Un premier contrat de deux ans a été signé, précise Dida Berku. Si tout va bien, le contrat pourrait être renouvelé pour 25 ans. »

Contrats alléchants

Ce recours au secteur privé, considéré comme une panacée par le gouvernement Charest, ne sera toutefois pas plus économique pour le contribuable. Alors que Côte Saint-Luc payait environ 750 000 \$ à Montréal pour s'occuper de son réseau souterrain, les deux firmes empochent aujourd'hui 1 300 000 \$. Cette montée en flèche des coûts a même contribué à une hausse des taxes qui ont bondi de 15 % dans la municipalité. Selon Dida Berku, le nouveau contrat a provoqué une hausse directe de taxe de 1 % à 2 %.

« La gestion des réseaux d'eau est très payante pour le privé, affirme le président de l'organisme Eau secours, André Bouthillier. Toutes les firmes d'ingénierie du Québec font un lobby intense auprès des grandes villes pour qu'elles en privatisent la maintenance. En attendant, elles se font les dents sur les petites villes, comme Westmount et Côte Saint-Luc. »

Dès 1996, SNC-Lavalin a fait pression sur la ville de Montréal afin qu'elle confie son réseau d'aqueducs et d'égouts au privé. L'entreprise désirait alors entrer de plain-pied dans un marché mondial toujours dominé par les multinationales françaises de l'eau.

« À cette époque, le maire Pierre Bourque envisageait sérieusement de vendre tout le réseau au privé, rappelle André Bouthillier. Ça a été la première bataille d'Eau secours et le maire a finalement reculé. »

La possibilité d'un contrat d'une durée aussi longue que 25 ans fait sourciller l'ancien président de la commission d'enquête sur la gestion de l'eau au Québec, André Beauchamp. « Lorsque la gestion de l'eau est publique, tu peux faire appel aux élus, dit-il. Mais lorsqu'un contrat de plusieurs années est signé avec le privé, les recours démocratiques sont atténués. »

Même si la commission a recommandé en 2000 d'être prudent avec ce type de partenariats, il semble que ceux-ci soient en voie de s'accroître sur l'île de Montréal. Le directeur des travaux publics de la ville de Kirkland, Jules Renaud, a d'ailleurs confié à L'itinéraire que sa municipalité entrevoit la possibilité de passer au privé. « Nous étudions cette option, dit-il. Nous déciderons au début du mois de mai. »

Si confier son réseau d'aqueducs et d'égouts à des firmes privées est de plus en plus populaire, c'est entre autres que de nouvelles lois québécoises facilitent cette opération, estime la vice-doyenne aux études supérieures de la Faculté de droit de l'Université McGill, Marie-Claude Prémont. « Des amendements législatifs ont été adoptés qui facilitent un transfert de pouvoirs publics aux pouvoirs privés, explique-t-elle. Et les services municipaux sont au premier rang de ces changements, puisque c'est là que s'offre une grande partie des services publics. »

La juriste fait entre autres référence à la loi 134, entrée en vigueur le premier janvier 2006. Celle-ci rend plus facile le recours au secteur privé pour la gestion et le financement des services d'eau, des parcs et de la collecte des déchets.

« La gestion des réseaux d'eau est très payante pour le privé. Toutes les firmes d'ingénierie du Québec font un lobby intense auprès des grandes villes pour qu'elles en privatisent la maintenance. En attendant, elles se font les dents sur les petites villes, comme Westmount et Côte Saint-Luc. »

— André Bouthillier, président de la coalition Eau secours

La ville de Montréal affirme pour sa part ne pas vouloir recourir à la sous-traitance dans le domaine de l'eau. « Nous pensons qu'avec nos services, nous sommes bien capables de gérer nous-mêmes le dossier de l'eau et nous ne voyons pas la nécessité de confier ce mandat au secteur privé, soutient Alan DeSousa, responsable du développement durable au comité exécutif de la ville de Montréal. Nous avons l'expertise, le talent, l'expérience de nos employés, et nous disposons du financement adéquat. »

Mais trop peu d'eau a coulé sous les ponts, depuis l'époque récente où Pierre Bourque promettait de vendre les aqueducs et égouts de Montréal, pour qu'on puisse dormir tranquille, estime André Bouthillier. Pour Eau secours, la loi 134 et le mouvement qu'elle pourrait susciter en faveur de la privatisation n'a d'ailleurs rien de rassurant. « La loi 134 va favoriser les partenariats publics-privés, prévient-il. Avec les citoyens, on est prêt à se battre ville par ville pour empêcher le privé de rentrer. »



Les compteurs ne font pas le poids

Gabriel Béland

Alors que l'ancien ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, souhaitait que toutes les maisons du Québec soient dotées de compteur d'eau, cette politique est loin de faire l'unanimité. Certains écologistes et chercheurs estiment même que leur installation n'a aucune influence sur la surconsommation d'eau et craignent que la tarification de l'or bleu ne rende la vie encore plus difficile aux petits salariés.

« Dans les résidences, les compteurs d'eau ne favorisent pas une réduction de consommation, affirme le chercheur à l'INRS Pierre J. Hamel. C'est un des plus grands mythes, malheureusement entretenu par certains écologistes. » Plusieurs partisans d'une réduction de la surconsommation d'eau présentent en effet l'installation de compteurs comme une mesure en faveur de l'environnement. Mais Pierre J. Hamel, qui s'intéresse à la question de l'eau depuis dix ans, a recensé de nombreuses études qui démentent cette thèse. Très efficaces lorsqu'ils sont mis en place dans les industries et les commerces, les compteurs se révéleraient inutiles dans les résidences.

Une opinion que partagent plusieurs groupes écologistes, comme le Conseil régional en environnement de Montréal, qui a pris position contre leur installation dans les maisons montréalaises. « Les partisans d'une telle mesure ne cherchent pas à diminuer la surconsommation, puisque ça ne fonctionne pas, indique le directeur du Conseil, Robert Perreault. Ils veulent surtout mettre un prix sur l'eau, et ainsi préparer la privatisation, car il n'y aura pas de privatisation sans compteurs. »

Appauvrir les plus pauvres

Si la tarification rate sa cible lorsqu'elle cherche à enrayer la surconsommation d'eau, elle aurait en plus pour conséquence d'appauvrir les plus pauvres. « Les *working poors* sont ceux qui risquent le plus de pâtir de l'installation de compteurs, estime le président d'Eau secours, André Bouthillier. Les riches pourront quant à eux payer leurs factures sans problèmes. »

En Angleterre, où le réseau d'aqueducs et d'égouts a été complètement privatisé dans les années 1980, certains ne pourraient même plus se payer un accès adéquat à l'eau. Selon un rapport du comité sur l'environnement de la Chambre des communes du Royaume-Uni, entre deux et quatre millions de familles éprouvent de la difficulté à payer leur facture d'eau. Celle-ci représenterait en moyenne l'équivalent de 500 \$ pour l'année 2004-2005. « Le coût de l'eau directement facturée à l'utilisateur est tellement élevé au Royaume-Uni que l'on y voit resurgir des problèmes de santé publique que l'on croyait disparus depuis le 19^e siècle », note Pierre J. Hamel dans une étude.



Les locataires sont aussi les plus susceptibles de faire les frais d'une tarification de l'eau en se retrouvant avec une nouvelle facture à payer, sans baisse de loyer. Même dans le cas où les villes qui décident d'installer des compteurs réduisent la taxe foncière, rien n'oblige les propriétaires à baisser les loyers. « À Montréal par exemple, la taxe d'eau est comprise dans la taxe foncière, explique l'ancien président de la commission d'enquête sur la gestion de l'eau au Québec, André Beauchamp. Alors si vous y installez des compteurs, vous faites passer une partie de cette taxe, indirectement, du propriétaire au locataire. » Et si le propriétaire ne baisse pas le loyer en contrepartie, la Régie du logement n'y

« Les *working poors* sont ceux qui risquent le plus de pâtir de l'installation de compteurs. Les riches pourront quant à eux payer leurs factures sans problèmes. »

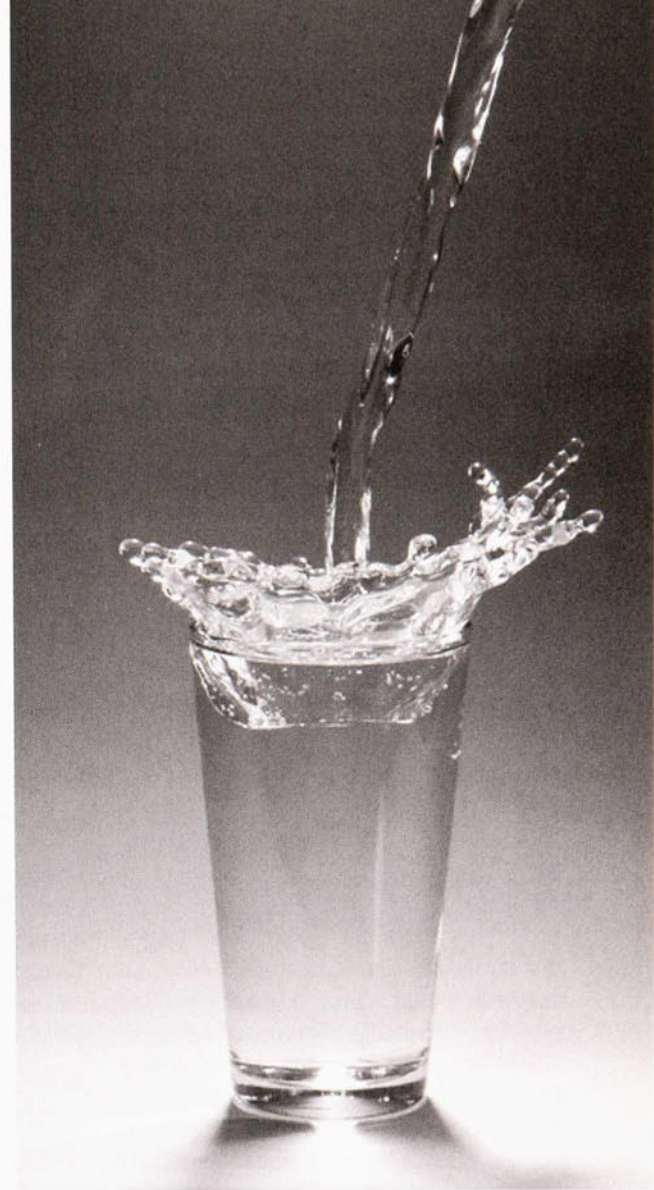
– André Bouthillier, président de la coalition Eau secours

peut rien. Cet organisme n'a le droit de statuer que sur les hausses de loyer, et non sur les baisses. La tarification de l'eau aurait donc d'importantes conséquences dans la métropole, où on estime que 64 % des logements sont locatifs.

Déjà, 104 000 compteurs d'eau sont installés à Montréal, surtout dans les arrondissements de Saint-Laurent, Lasalle et Saint-Léonard. La Ville assure qu'elle n'envisage pas pour l'instant la mise en place systématique de compteurs. « Le seul dossier sur les compteurs qui est sur la table vise leur installation dans les commerces et les industries, parce qu'ils consomment 62 % de l'eau produite par Montréal, affirme Alan DeSousa, responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville de Montréal. La logique suggère donc qu'on mette des compteurs à l'endroit où

on consomme le plus. » D'ici cinq ans, tous les commerces et toutes les industries devraient ainsi être dotés d'un compteur, une mesure saluée par Eau secours.

Quelques villes se laissent pourtant toujours séduire par l'idée de la tarification résidentielle de l'eau, comme Brossard, qui a décidé récemment de la mettre en place sur tout son territoire. Mais selon Pierre J. Hamel, il serait faux de prétendre qu'il existe un mouvement en ce sens. « Dans le milieu des années 1990, il y avait un fort mouvement en faveur d'une privatisation à l'anglaise, mais il s'est essoufflé, explique-t-il. Aujourd'hui, lorsqu'une ville installe des compteurs, il y en a une autre qui décide de les retirer. Je vous dirais même que dans les dernières années, il y a eu davantage de compteurs enlevés que posés. »



DEUX COMPTOIRS ACCÈS VILLE-MARIE POUR MIEUX VOUS SERVIR

Pour accéder aux programmes, aux activités et aux services offerts par l'arrondissement de Ville-Marie

Bureau d'arrondissement

888, boul. De Maisonneuve Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2L 4S8
☺ Berri-UQÀM

Hôtel de ville

275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
☺ Champ-de-Mars

Les comptoirs sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption

Téléphone : 514.872.6395
www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

OPERATIONMONTREAL.NET

Ville-Marie
Montréal 



TRAVAIL/ÉCONOMIE SOCIALE

Responsabilité sociale des entreprises Encore du chemin à faire

Jérôme Savary
Adjoint à la rédaction

Travail des enfants, refus aux employés du droit de se syndiquer, pollution... longue est la liste des manquements des grandes entreprises, au respect des droits de l'homme et à celui de la planète. Déjà dans la visée des consommateurs et de certains investisseurs, la responsabilité sociale des entreprises canadiennes et américaines est aussi scrutée à la loupe par le Jantzi Research, qui classe les sociétés selon leur degré de responsabilité sociale. La lecture du rapport nous apporte de bonnes nouvelles.

Le Jantzi Research, entreprise indépendante, qui classe depuis trois ans les entreprises canadiennes et américaines en fonction de leur degré de responsabilité sociale, est une autorité dans le domaine. Son dernier classement, paru en mars 2006 dans les pages du quotidien *The Globe and Mail*, se concentre sur cinq industries : les grandes chaînes de commerce de détail (Wal-Mart, Canadian Tire), les fabricants de vêtements et de chaussures, les entreprises agroalimentaires (Heinz, Saputo), les chaînes de restauration rapide et les commerces de détail des secteurs alimentaire et pharmaceutique (Metro, Jean-Coutu). Au total, 49 entreprises sont classées.

Dans ce classement, les mauvaises notes attribuées par le Jantzi Research (JR) aux entreprises sont légion. Par exemple, Couche-Tard obtient la note E-, pour la quasi inexistence de programmes en matière d'environnement, de santé et sécurité et d'équité d'emploi. Dans l'industrie du vêtement, Reitmans, Polo et Le Château naviguent entre D- et F, pour leur absence de politique sérieuse relative aux droits des travailleurs. Au Québec, Rona (D-) arrive loin derrière la chaîne américaine de distribution de matériaux de construction Home Depot, faute de soutenir la foresterie durable et d'avoir une gestion efficace des déchets.

« Quand l'élaboration d'une politique de développement durable entre en contradiction avec la création de richesse pour l'entreprise, celle-ci a du mal à satisfaire à la fois les exigences des citoyens, et celles, contradictoires, des actionnaires », explique Marie-France Turcotte, professeure à la chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM.

Adidas-Salomon a demandé à ses fournisseurs de réduire leur utilisation de produits chimiques, Nike aide financièrement les jeunes et les femmes des pays pauvres.

Sans compter qu'il n'existe de plus aucune règle internationale contraignant les multinationales à agir de façon responsable. Cependant, la pression exercée à la fois par les militants pour les droits des travailleurs des pays pauvres, par les défenseurs d'un meilleur environnement et par certains actionnaires, a suffisamment entaché la réputation de certaines entreprises pour que celles-ci décident de se refaire une virginité. Ainsi, Starbucks (B-) et McDonald's (C-) se retrouvent en tête des chaînes de restauration rapide, grâce notamment à leur plus grande transparence dans le dévoilement de leurs résultats.

Le Jantzi Research souligne également quelques bons coups. Ainsi, le vent a tourné dans l'industrie de la chaussure et du vêtement, et des entreprises comme Adidas, Nike et Gap sont devenues des exemples en matière de responsabilité sociale. Ainsi, Adidas-Salomon (A-) a demandé à ses fournisseurs de réduire leur utilisation de produits chimiques, Nike (B+) aide financièrement les jeunes et les femmes des pays pauvres, et Gap (B) s'est engagée à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 11% d'ici deux ans.

La publication de ce troisième classement lève un peu plus le voile sur les pratiques de certaines multinationales. Toutefois, le Jantzi Research n'y révèle que la pointe de l'iceberg, la plupart des compagnies préférant rester dans l'ombre... afin de continuer à produire dans le non-respect des droits de l'homme et de celui de notre environnement.

Détails du classement sur la responsabilité sociale des entreprises : www.theglobeandmail.com/bnfiles/pages/ROBmag/Page2.htm

Le cri des jeunes des banlieues parisiennes

Pascal Milano

Le constat a été amer pour les autorités françaises, à la suite des émeutes qui ont secoué les banlieues l'automne dernier. Le vieux modèle d'intégration des immigrants ne fonctionne plus et a accouché de ghettos sociaux où se côtoient exclusion et impuissance.

Les nombreuses manifestations de violence dans les banlieues françaises ont avant tout démontré les limites du modèle d'intégration des immigrants, selon Michel Wieviorka. En conférence à l'Université de Montréal récemment, le sociologue français a expliqué que le modèle républicain n'est selon lui plus adapté à la nouvelle réalité. « En France, les individus doivent se référer à une identité collective : la nation. Dans l'espace public, il n'y a de place que pour l'individu, et pas pour la minorité qu'il représente. »

Or, la population d'immigrants n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies. Selon le dernier recensement de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la France compte près de 4,5 millions d'immigrants et accueille 150 000 nouveaux arrivants chaque année. Malgré cet afflux, l'Hexagone n'a pas modifié son vieux modèle d'intégration.

Au contraire, ce système a exclu bon nombre d'immigrants depuis 30 ans. Avec pour conséquence la création de ghettos sociaux rongés par le chômage. « Les jeunes de ces quartiers vivent repliés sur eux-mêmes. Ils ne souhaitent même pas en sortir, ils ont intériorisé leur enfermement », explique Michel Wieviorka.

Dans ce contexte, la moindre étincelle peut rapidement se transformer en brasier. C'est ce qui est arrivé le 27 octobre dernier lorsque deux adolescents sont morts accidentellement après une supposée poursuite policière. Le sociologue établit le profil type des émeutiers qui ont ensuite embrasé les banlieues. « Il s'agit de jeunes garçons issus de l'immigration, pour qui les émeutes servaient à évacuer une



certaine rage et avaient un côté ludique, voire spectaculaire.»

« En France, les individus doivent se référer à une identité collective : la nation. Dans l'espace public, il n'y a de place que pour l'individu, et pas pour la minorité qu'il représente. »

– Michel Wieviorka, sociologue

L'échec de l'école publique

Symboles de la république, les institutions françaises ont échoué dans leur mission d'intégrer ces immigrants à la société française. Pour plusieurs auteurs français, l'école publique ne fait qu'accentuer les inégalités sociales. Au lieu d'être une échappatoire à la précarité, les établissements scolaires cristallisent ce sentiment d'exclusion et d'impuissance.

Devant l'échec des pouvoirs publics, les associations ont essayé de prendre le relais. En proie à des réductions de ses

subventions, le milieu associatif n'est toutefois plus aussi vigoureux. « Avant, les classes moyennes animaient le tissu associatif. Après leur départ des banlieues, seuls les pauvres et les immigrés sont restés. Les associations sont désormais animées par des travailleurs sociaux qui viennent de l'extérieur », poursuit Michel Wieviorka. Les jeunes des cités se heurtent également à de nombreuses portes closes. Avec une faible scolarité et un taux de chômage de 38% chez les 15-24 ans, les chances de réussir ne sont pas très grandes. Tout cela a développé un sentiment d'exclusion et d'injustice qui a culminé l'automne dernier avec les nombreuses émeutes. Contrairement au philosophe français Alain Finkielkraut qui a qualifié ces émeutes « d'ethnico-religieuses », Michel Wieviorka y entrevoit une poussée des identités dans l'espace public. Il qualifie ces nuits d'émeutes de « cri prépolitique ». Les violences urbaines ont démontré la nécessité de revoir le système d'intégration. À commencer par « la conciliation des idées républicaines et de celles des minorités dans l'espace public », conclut le sociologue français.

MOTS DE CAMELOTS



Carl Festekjian
Camelot, métro Côte-Vertu

Freedom

Freedom is being able to do what you want in life without any restrictions. Freedom is being able to say what you want about anything. Freedom is being able to do what your heart desires. Freedom is being able to do things that you like most in life.

Freedom is something that most of us want in life. Being free is choosing to do things without being worried about the time restrictions. Freedom is one of the keys to our well-being and happiness. Freedom is a precious gift of God.



Gilbert Pouliot
Camelot, St-Denis/Marie-Anne

Laissez-moi dire quelques mots

Qui m'accablent et m'attristent
Sur la racine de tous les maux :
L'idole, le capitalisme.

Le faux Dieu du maudit système
Qu'adorent les disciples de l'avoir,
Ignorant tout des mots «je t'aime»,
Rendus trop avides de pouvoir.

« Messieurs, Dames », sachez que c'est l'argent
Qui cause malheur après malheur
Qui souille nos gouvernements
En plus d'endurcir leur cœur.

Rendez à César ce qui appartient à César
Avalanche de taxes et d'impôts
Pendant que leurs coffres remplis d'or
Dorment dans les paradis fiscaux.

Ils sont de vrais artistes
Ces magnats de la finance
Dans l'art d'échapper au fisc
Et de manipuler leurs dépenses.

Ils n'en ont jamais assez
Sont dépendants pathologiques
De cette substance inanimée
Communément appelé le fric.

L'amour du pouvoir est plus fort
Que le pouvoir de l'amour
Et lorsque nous serons tous morts
Peut-être qu'ils comprendront ce jour.



Mario LeCouffe
Camelot, Saint-André/Roy
lecouffem@yahoo.ca

Cessation d'émotion

Bien sur, j'ai piétiné à gauche à droite, mais qui sait ce que j'ai fait au centre. L'homme est pourri et son semblable, ni toi, nous, eux... Qui sommes-nous ?

Des articles affichés sur un comptoir, moi j'en ai assez de faire l'affiche. Car assez, c'est assez. Des sourires, des poignées de main, on n'en a rien à foutre, mon cul, ton cul. Le monde est bien bon quand on lui donne la chance, mais est-ce donc toujours ainsi ? Bon et puis si ce n'était pas ainsi, le monde changerait-il d'émotions ? Où donc allons-nous ? À qui donnons-nous nos croyances ? Au plus vite, au plus simple, marre, j'en ai marre de faire semblant. On souffre ou on meurt. Mais le printemps arrive. Sourions, who knows, car parfois les alligators ont fière allure et je me propose comme futur « alligator en chef » du prochain congrès. Les menottes bien ancrées sur vos poignets, toujours cherchant la cessation d'émotion, c'est aussi une menotte qui fait mal. Mais à qui le dire, quand les murs sont des structures éoliennes ? La parole ici va à celui qui souffle fort, n'en parlez plus. Le monde, par définition, est toujours un peu abject et plus l'on creuse, plus l'on cesse d'être émotif. Bye-bye American guy. Mon nom est définitivement Mario Le Couffe.



Nicky
Camelot, Parthenais/Mont-Royal

Ô, Cannabis

Comme ça, il paraît que plusieurs d'entre vous avez sillonné la rue Rachel le 1^{er} avril dernier afin de découvrir le fameux endroit où avait lieu « La Coupe Cannabis du Québec ». Eh bien, sachez que la pêche a été bonne cette année, puisqu'il s'agissait... d'un poisson d'avril!

Cependant, la Coupe Cannabis du Québec a déjà eu lieu à quatre reprises, de 1998 à 2001. Si vous souhaitez qu'elle renaisse de ses cendres, eh bien, sachez que rien n'est impossible: à Amsterdam, on a bien réussi à avoir des coffee shops, alors pourquoi ne pourrions-nous pas avoir la Coupe Cannabis chez nous ?

En attendant, dites non à la prohibition en continuant à voter Bloc Pot aux prochaines élections provinciales et pour le Parti Marijuana aux élections fédérales. Merci de votre solidarité pour la cause.

Un nouveau projet pour les jeunes

En collaboration notamment avec Santé Canada, TELUS et la Fondation Canadian Tire, L'itinéraire démarre un projet pilote de trois ans afin de créer un magazine DVD. Celui-ci sera produit et vendu par des jeunes de 18-30 ans, sans emploi, encadrés par une équipe de professionnels.

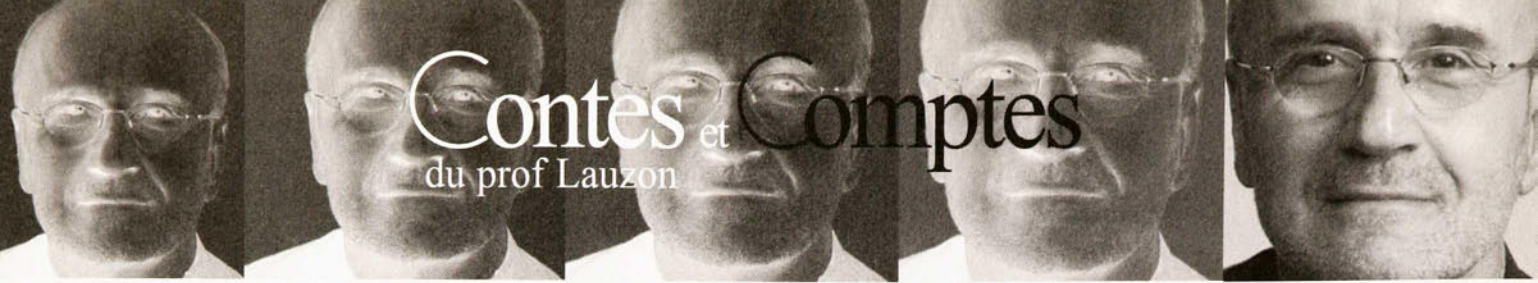
Les jeunes de la rue ont besoin de vivre une expérience positive, utile à la société, pour trouver leur place et l'énergie de s'en sortir. Une activité de production et de création devient pour eux une expérience de résilience qui fait une grande différence dans la poursuite de leur vie. L'itinéraire est à la recherche de partenaires qui voudraient l'aider : organismes et entreprises de production vidéo et DVD qui ont du matériel. Nous recherchons également des bénévoles qui voudraient participer à la production avec les jeunes et des donateurs qui pourraient nous aider financièrement ou matériellement.

Si vous pouvez nous aider,
n'hésitez pas à contacter

**Bryan Dionne au
(514) 597-0238 poste 224.**



La gang du magDVD, de gauche à droite : Olivier D. Asselin, Bryan Dionne, Fred Ancil et Pierrôt Guay.



Léo-Paul Lauzon, professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQÀM

Quand profits et richesse records riment avec appauvrissement et taxage du monde ordinaire

Le *Journal de Montréal* peut s'enorgueillir d'avoir l'insigne honneur de compter dans ses rangs deux des pires chroniqueurs de la presse écrite au Québec, qui font preuve d'ignorance, de condescendance, de démagogie et de soumission aux grands de ce monde. Ils sont les champions toutes catégories des affirmations gratuites sans démonstration à l'appui et au mépris des faits. Ils sont tellement imbus d'eux-mêmes qu'ils confondent leurs petits jugements primaires avec la réalité. Premièrement, il s'agit de la scintillante Nathalie Elgrably, de l'Institut économique de Montréal, un organisme très beaucoup à droite financé par les affairistes du privé, qui, dans sa chronique du 8 février 2006 intitulée « Le seul mystère est à Montréal », dit le plus sérieusement du monde et au mépris de l'élémentaire réalité, qu'« il faut créer de la richesse avant de songer à la redistribuer ». Sainte-Binne, on n'a jamais créé autant de richesse économique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Même Claude Picher de *La Presse*, que l'on ne peut certes pas affubler de « communisme pur et dur » l'a reconnu en ces termes dans sa chronique du 15 novembre 2005 : « La situation est également réjouissante en ce qui concerne les entreprises, dont les bénéficiaires, correspondant à 14% du produit intérieur brut (PIB), sont les plus élevés en 30 ans ». Puis, tant qu'à y être, ajoutons à cela le titre explicite d'un article de *La Presse* du 8 février 2006 qui dit que les « profits records pour les entreprises en 2004 », et celui

d'un article du *Devoir* du 17 janvier 2006 affirmant que « [l]a bourse de Toronto atteint les 12 000 points », soit une première et un record de tous les temps. Madame l'économiste Nathalie Elgrably propage de tels mensonges pour mieux vous aliéner et vous prend pour des crétins.

Deuxièmement, l'autre chroniqueur « émérite » du *Journal de Montréal* est le fougueux Joseph Facal, sociologue de son métier et ex-ministre du Parti québécois, qui a accouché, dans son papier du 4 janvier 2006 intitulé « Les nouveaux curés », de la superbe perle suivante : « Ces nouveaux curés nous disent que la mondialisation nous appauvrit. C'est faux. » Pas besoin de fouiller bien loin pour contredire le « lucide » autoproclamé. Dans un article du *Journal de Montréal* du 26 janvier 2006, « Des augmentations salariales moyennes de 2,5% en 2006 », On peut lire que le Conference Board prévoit des négociations plus ardues. Prem Benimadhy, vice-président de ce think-tank patronal, a déclaré : « La mondialisation transforme la dynamique des relations de travail au Canada. Les syndicats sont confrontés au choix difficile de consentir aux concessions ou de voir les emplois disparaître au profit de pays où les coûts de la main-d'œuvre sont moins élevés ». Je suppose que ce sont des « concessions enrichissantes » que les compagnies canadiennes, qui nagent dans les profits records année après année, demandent à leurs employés de faire ou plutôt exigent d'eux ?

Vous avez aussi avancé dans votre pamphlet, Monsieur Facal, que « [l]es blocages les plus profonds sont dans nos têtes » et plus particulièrement dans la vôtre, rajouterais-je. Alors que la richesse économique nous sort par les oreilles depuis belle lurette, Statistique Canada nous apprend que le salaire moyen des travailleurs, y compris le temps supplémentaire, en dollars constants de 2004, est passé de 17,20 \$ l'heure en 1984 à 16,70 \$ en 2004. Et pendant ce temps, dans un article du *Devoir* du 10 mars 2006 titré « Les millionnaires se multiplient », on peut lire, en introduction : « Les millionnaires n'ont jamais été aussi nombreux, selon le classement 2006 du magazine *Forbes* des plus grandes fortunes de la planète ». On aurait pu ajouter que les pauvres n'ont jamais été aussi nombreux non plus. Puis, le chroniqueur agrégé Facal en rajoute toujours plus dans son article en nous serinant que : « ces nouveaux curés voudraient nous faire croire que les écarts se creusent entre les riches et les pauvres. C'est faux ». Faut avoir un front de bœuf pour essayer de nous faire avaler cette grossièreté primaire. Même l'économiste Benjamin Tal de la Banque CIBC vient contredire le chroniqueur titulaire Facal. En effet, dans un article du *Journal de Montréal* du 31 janvier 2006 signé par le journaliste Michel Van de Walle et intitulé « Selon une étude de Marchés Mondiaux CIBC, le Canada crée plus d'emplois mais de moins bonne qualité », Benjamin Tal de la CIBC signale que : « La qualité des emplois créés ne cesse de décliner.

Le déclin est attribuable au fait que le tiers des emplois est créé par des travailleurs autonomes qui obtiennent habituellement une rémunération inférieure de 20 % à celle des travailleurs salariés des entreprises. Enfin, le déclin de la qualité des emplois, qui est plus basse qu'en 1991, selon la CIBC, est aussi lié au fait que beaucoup d'emplois ont été créés dans les entreprises (vente au détail surtout) qui paient de bas salaires. Notre lucide préféré, après Lucien « Lulu » Bouchard bien entendu, se fait contredire par un économiste de banque, faut le faire! Oh, oh, Joseph, puis-je vous suggérer la lecture de cet excellent article de Charles Côté publié dans *La Presse* du 22 décembre 2001 intitulé : « Les inégalités augmentent au Canada ». S'appuyant sur des données de Statistique Canada, le journaliste écrit au premier paragraphe de son texte : « Le Canada est devenu depuis 1994 un pays moins égalitaire. Jamais depuis 20 ans les pauvres n'ont-ils si peu profité d'une reprise économique que pendant les années 1990 ». Qu'en dites-vous ?

Pendant que les profits des entreprises atteignent des records à chaque année et que les détenteurs de capitaux s'en mettent plein les poches grâce aux indices boursiers qui ont franchi dernièrement un sommet historique, et qu'au même moment le salaire des travailleurs, jeunes et vieux, a diminué en dollars constants au cours des 25 dernières années, nos lucides du Québec ne trouvent rien de mieux que de suggérer de taxer davantage les travailleurs ordinaires. En somme, ils trouvent plus juste et plus équitable de

taxer l'appauvrissement du petit monde que de taxer l'enrichissement du grand monde, que sont les entreprises et les détenteurs de capitaux, comme le démontre très bien le titre de cet article du Devoir du 3 février 2006 du journaliste Robert Dutrisac : « Taxez, taxez et taxez! Un des « lucides » défend sa stratégie pour réduire la dette du Québec ». Le lucide en question était l'inénarrable et ineffable économiste Pierre Fortin qui rejoignait à cet effet le point de vue de ses autres lucides qui, dans leur bible néolibérale, avaient suggéré de hausser les tarifs d'électricité, les frais de scolarité, la taxe de vente provinciale, les frais de garde et aussi de réintroduire les péages sur les ponts et les autoroutes. Toutes des mesures fiscales régressives auront pour effet d'appauvrir encore plus le monde ordinaire au profit de l'élite. Faut surtout pas taxer l'enrichissement du gratin, le grand prêtre Joseph Facal l'a dit dans son épître du 4 janvier 2006 : « Ils nous disent (les curés que nous sommes) que les riches, sans compter évidemment ceux qui fraudent, ne paient pas assez d'impôt. C'est faux! ». Fâche-toi pas mon beau Joseph. Loin de moi l'idée de taxer davantage tes « riches exploités », je crois moi aussi qu'ils en paient déjà beaucoup trop et je te ferai remarquer que j'en ai jamais vu un seul frauder de ma sainte vie. Ce sont des jaloux, des dogmatiques, et des « communishes » de Québec Solidaire qui prétendent qu'il y a des riches qui ne paient pas leur juste part d'impôt et qui fraudent. L'évasion fiscale dans les paradis fiscaux n'est qu'une construction de leurs esprits tordus.

« Les millionnaires n'ont jamais été aussi nombreux, selon le classement 2006 du magazine *Forbes* des plus grandes fortunes de la planète ».

– magazine *Forbe*

« Les inégalités augmentent au Canada »

– Statistique Canada








Agenda Syndical & Corporatif
 Déservant plus de 100 syndicats et 250 000 travailleurs au Québec

**Redonnons la parole
 aux dissidents**

5332 12ième Avenue, Montréal (Qc) Tél.: 514.523.2223

Marco Vigneault

Artiste décapant

Jean-Marc Boiteau
Journaliste de la rue

Ma rencontre avec l'artiste multidisciplinaire Marco Vigneault a eu lieu dans la rue, par hasard, alors qu'il marchait sur le trottoir, une énorme toile dans les mains. La flamme des arts ayant toujours brûlé en moi, me voici donc dans un nouveau rôle, celui de chroniqueur artistique. Originaire de la Côte-Nord, Marco, âgé de 34 ans, peint, écrit, chante et joue de la musique. Impressionné par son regard intense et son franc-parler, j'ai eu envie d'en savoir plus sur lui et sur sa peinture. Totalement autodidacte, les bras tatoués des épaules aux poignets, Marco m'a reçu chez lui dans un appartement... en ordre.

L'itinéraire : Marco, comment décris-tu ton art ?

Marco Vigneault : Pour ma peinture, je privilégie actuellement un style qui s'apparente au « naïf-figuratif », sans tomber dans l'hyperréalisme, et qui se combine à des ronds réalistes qui reviennent d'œuvre en œuvre, en toile de fond. Depuis que je suis à Montréal, les thématiques de mes œuvres évoluent vers un style urbain, et j'intègre plus de personnages à ma peinture.

L'itinéraire : Tu es un artiste multidisciplinaire. Quels sont les autres médiums que tu exploites ?

Marco Vigneault : En plus de la peinture, j'écris de la poésie engagée dans un langage à moi, très direct. Je fais aussi de la musique, genre rock québécois, et j'utilise ma poésie pour composer mes textes.

L'itinéraire : Tu possèdes aussi plusieurs métiers en plus de ton art, quels sont-ils ?

Marco Vigneault : J'ai une formation de soudeur assembleur qui me permet de mieux gagner ma vie. Toutefois, cette formation est salutaire pour moi parce que j'envisage d'utiliser ce talent en sculpture. Ce métier traditionnel fait appel à ma créativité artistique et constitue un outil complémentaire.

L'itinéraire : Quelle est ta vision du rôle des artistes dans la société ?

Marco Vigneault : Tout le monde a un rôle dans la société, et l'artiste joue celui de catalyseur. Il observe les moments de la vie, les saisit et les communique à sa façon. L'artiste aide aussi à trouver des solutions. Je crois que la curiosité, qualité commune aux artistes, nous motive à comprendre ce qui nous entoure, comme un philosophe.

L'itinéraire : Quelles sont tes ambitions artistiques ?

Marco Vigneault : Je désire faire connaître mon art à un plus



Photo : Jessy James Vigneault

L'artiste multidisciplinaire Marco Vigneault

grand public. Peu m'importe cependant d'être connu dans le moment, car mon besoin est de créer et de m'exprimer. C'est plus fort que moi. Et il n'y a pas que la peinture car, toutes les formes d'art que je pratique sont indissociables. Chacune représente un aspect de ma personnalité. Ensemble, elles forment un tout.

L'itinéraire : Tu as un vernissage prévu pour le mois de mai ?

Marco Vigneault : Oui, et j'ai prévu organiser un événement musical et poétique pour présenter mes toiles. Un vernissage, pour moi, c'est plus qu'une exposition de peinture. Le mien ne ressemblera pas à un vernissage traditionnel où les gens se promènent, verre de vin à la main, discutant des œuvres qu'ils regardent. Je considère mon spectacle comme un « décapage », car j'utiliserai ma musique pour faire en sorte que ma peinture « décolle » de mes toiles. Cette ambiance et ma narration permettront un regard plus en profondeur sur « l'homme artiste » que je suis, et non seulement sur le peintre.

La prochaine exposition de Marco Vigneault, *Montréal et ses femmes*, se tiendra du 13 mai au 17 juin prochain, au *Nu Art Cafe*, situé au 3780, rue Wellington. Vernissage le 13 mai à 20 h.

MOTS DE CAMELOTS



Daniel Grady
Camelot,
métro Guy-Concordia

Time to fly

You have to get out, before it's too late.
Life is good, even in the United States.
The sun is shining almost everyday.
When we walk, is it really to stay ?
Nowhere are we here to listen to all the noise and pollution ?
Is there any solution to a rat race ?
I see it in almost every face.
There is a lot of reasons why we don't want to make love.
Can you always fly above ?
Get some food at the dinner table.
When you're with me, I'm stable.
When you're gone, I miss you sometimes.
Are you with me, lover ?
But you're not my own kind.
Buy me flowers and roses.
Should you always fill my life with better behalings ?
Give me a better tomorrow and you won't have any sorrow.
When my life is finished, I don't care where I go.
Should hell be a better place, I don't know.
And when my life is over, I hope it was a good one.



Gilles Bélanger
Camelot, Complexe
Desjardins /Guy Favreau,
Jeanne-Mance/René-Lévesque

Ma passion pour le hockey

J'ai toujours été un fan de sports. Je suis religieusement les résultats de mes équipes favorites de baseball et de hockey. Au baseball, j'appuie principalement les Nationals de Washington (les anciens Expos de Montréal), et au hockey, je suis surtout derrière les Penguins de Pittsburg, car c'est là que joue mon joueur vedette, Sidney Crosby. Ce jeune fait déjà merveille dès sa première saison dans la ligue nationale. Je pense qu'il est bien parti pour prendre la relève de Mario Lemieux, ancien joueur de cette même équipe.

Ma passion du hockey me vient de mon père, qui était un grand fan de notre sport national, et principalement du Canadien. C'est avec lui que j'ai commencé à suivre les matchs à la télé. Ses idoles étaient Maurice « Rocket » Richard, Jean Béliveau et le gardien de but Jacques Plante. Pour ma mère, décédée il y a une dizaine d'années, son idole était Guy Lafleur. Depuis,



Alexandre Péloquin
Camelot,
métro Bonaventure

Ottawa entretient les Québécois dans la dépendance

C'est le fédéral qui maintient les Québécois dans la pauvreté. Ottawa ne nous donne pas les subventions auxquelles on devrait avoir droit. Par exemple, les 800 millions de dollars qui avaient été prévus pour les garderies québécoises ne nous reviendront pas. Le fédéral en donne de moins en moins, malgré l'inflation, les surplus budgétaires qui n'arrêtent pas de s'accumuler et la dette du Québec qui augmente sans cesse. On a même de la misère à payer les intérêts de notre dette. Je n'ai rien contre le fait que la dette augmente un peu, à condition que ça ne soit pas pour financer des éléphants blancs comme notre fameux Stade, rendu à son sixième toit. Aussi, le fédéral n'investit pas dans les infrastructures au Québec, car il veut que l'on dépende de lui. Avec moins d'argent, on ne peut pas en faire plus. Je crois qu'il est temps d'assumer nous-mêmes notre destin. On est tanné de se mettre à genou pour demander de l'aide. Séparons-nous! On devrait se séparer, quitte à rester pauvres pendant 20 ans, sinon on se plaindra toujours qu'on dépend du Canada. Selon moi, il y a une stratégie pensée par le fédéral pour empêcher que la séparation du Québec se fasse. Pourquoi, à votre avis, les quatre millions et demi de Norvégiens vivent mieux que nous, alors qu'ils sont seuls, qu'ils ont un pays à eux, nordique comme le Québec, et leur propre langue? En plus, ils sont « numéro un » en éducation et avant-gardiste dans bien des domaines. Les Québécois devraient se séparer du Canada. Pour des raisons économiques et culturelles. Si la Norvège, avec moins d'habitants que le Québec, est indépendante, pourquoi le Québec ne le serait-il pas aussi?

je regarde le hockey à chaque fois qu'il y a un match retransmis sur la chaîne RDS. Même si je n'ai plus de contact avec mon père depuis une dizaine d'années, j'ai gardé de lui l'habitude de suivre le sport à la télé. Quand je m'assois pour regarder le hockey à la télé, j'ai parfois une pensée pour mon père avec qui je partageais ces moments de sport.

Comme mon équipe favorite ne fera pas les séries éliminatoires cette saison, je supporte davantage le Canadien, et qui sait, peut-être Montréal gagnera-t-il une coupe Stanley cette année! En passant, j'en profite pour souhaiter une joyeuse fête à toutes les mamans, notamment à celles qui suivent le sport, et pour vous dire que ce sera mon anniversaire le 14 mai. Gros merci à vous tous.

MOTS DE CAMELOTS



Hector Daigle
Camelot, métro Pie-IX

Vivre en harmonie avec la nature

Comme il est agréable de se lever le matin et d'entendre les petits oiseaux. C'est comme une musique douce qui chante à nos oreilles. Et que dire du soleil qui nous caresse la peau... Quand la nature nous offre ses splendeurs, je me demande pourquoi l'homme peut être si malheureux. Les animaux, eux, vivent en harmonie avec la nature et ne semblent pas partager nos problèmes.

Pourquoi l'homme n'arrive-t-il pas à être en harmonie avec la nature? L'homme fait aussi partie de la nature, donc réussir à être en harmonie avec soi-même signifie également être en harmonie avec ce qui nous entoure. Pourtant, la nature nous offre des plaisirs que l'on ne saisit pas. La marche en plein air, par exemple, ou encore suivre le cours d'un ruisseau qui finira par rejoindre la mer, sont des activités que seule la nature peut nous offrir. On n'imagine pas comment une simple marche

peut faire du bien à l'âme. Les gens de la ville n'ont pas de contact avec la vraie nature. Quand il s'éloigne des grands centres urbains, l'homme se rend compte qu'il fait partie d'un tout et qu'il est un élément de la Nature. Je pense que ce manque de verdure, d'arbres et de calme affecte notre santé mentale. Les bruits et les agressions de la ville ne favorisent pas l'équilibre.

Malheureusement, l'homme détruit son environnement. Il détruit ainsi une condition de son bonheur et se détruit un peu lui-même. Si nous apprécions plus la nature, je suis sûr que nous serions plus heureux. Mes chers amis, le printemps nous présente encore un résumé de ce que la Nature peut nous offrir. Je vous souhaite d'ouvrir vos cœurs pour apprécier toutes ses merveilles et ses richesses.

ma ville, mon miracle

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résous tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoire. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. I.J.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résous tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoire. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. M.H. et S.D.R.

Prière infallible à la vierge Marie

Fleur toute belle du Mont Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de la mer, aidez-moi et montrez-moi ici même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formulez ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie, conçue sans pécher, priez pour nous qui avons recours à vous (trois fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (trois fois). Faites cette prière trois jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur demandée vous sera accordée. M.G.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résous tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoire. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. G.A.

Les jeunes du Refuge critiquent le film de Dan Bigras

Martine Letarte

C'est le matin du 7 avril dernier que les jeunes du Refuge des jeunes ont pu assister à une projection de *La Rage de l'ange*, le plus récent film réalisé par leur «parrain», Dan Bigras. L'œuvre ne les a pas laissés indifférents, si on se fie aux exclamations bien senties qu'ils ont laissé échapper tout au long de la projection de ce film, qui traite d'un sujet qu'ils connaissent trop bien : la dure réalité de la vie dans la rue.

Les jeunes de la rue présents à la discussion après la projection étaient unanimes : ils avaient «ben aimé ça!». Dan Bigras semble avoir réussi à faire un long métrage assez fidèle à la réalité de la vie dans les sombres ruelles de Montréal. « Dans la rue, j'ai ressenti ce que j'ai ressenti en regardant le film. Quand les gens ordinaires vont voir ça, ils vont savoir ce qu'on vit. Moi, j'ai perdu beaucoup de chums dans des histoires de même », affirme Jean-Luc (nom fictif) en faisant référence au destin tragique du personnage principal.

« Beaucoup de monde qui vont voir ce film-là vont trouver ça ben terrible, mais ils vont se dire que c'est juste un film. Ce sont ces gens-là qui te regardent pas, qui t'écoutent pas quand ils passent à côté de toi dans la rue. »

– Maryline, jeune de la rue

« Le film montre à quel point il faut toujours que tu fasses attention aux gens avec qui tu fais affaire », croit Patrick (nom fictif). « Peu importe, les gangs sont toutes de même! », réplique Jean-Luc, qui affirme avoir beaucoup réfléchi dernièrement alors qu'il a purgé trois ans en prison pour trafic de stupéfiants. Pour sa part, Biggy (nom fictif) dit que l'œuvre lui a rappelé à quel point ses parents avaient raison. « Ils ne voulaient pas que je parte de la maison. Ils disaient que j'allais me mettre dans le trouble. Ben je les ai pas écoutés et c'est ça qui m'est arrivé. »

Quelques bémols

Certains détails du film sont tout de même moins réalistes. Le moment où Lune (Isabelle Guérard) se rachète à son pimp en est un, selon Maryline, ancienne fille de la rue qui participe maintenant au programme de pairs aidants du Refuge. « C'est

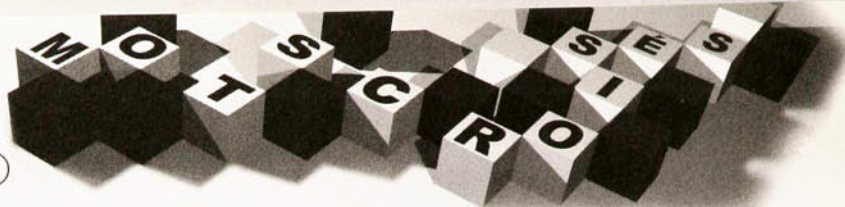


impossible de se racheter. Quand tu te ramasses dans un char, tu fais une pipe à un bonhomme, il te donne 20 \$, tu dis merci et tu t'en vas t'acheter de la dope pour essayer d'oublier et être capable de continuer. C'est impossible de ramasser autant de cash.» Maryline souligne aussi la scène où l'intervenante (Louison Danis) affronte le pimp. « Personne fait ça. Tout le monde a la chienne. Y vont toujours te retrouver et te tirer. »

Selon Patrick, on n'a pas assez vu de policiers dans le film. « Les flics peuvent te faire chier en crise. Une fois qu'ils te connaissent, ils te lâchent pas et ça, on le voit pas. Il y a aussi la passe où la fille arrête de consommer. Elle arrête de même, sans faire de sevrage. C'est pas ben ben réaliste. »

Malgré ces petites lacunes, aucun des jeunes présents ne s'est moqué de l'œuvre, pourtant chargée en émotions. « J'ai pas braillé, mais ça m'a touché. J'aurais braillé si ça avait été des gens que je connais. Je savais que c'était un film, mais des fois, mon cœur faisait un tour », avoue Jean-Luc.

« Beaucoup de monde qui vont voir ce film-là vont trouver ça ben terrible, mais ils vont se dire que c'est juste un film. Ce sont ces gens-là qui te regardent pas, qui t'écoutent pas quand ils passent à côté de toi dans la rue. C'est vrai que c'est juste un film, mais des fois, c'est quatre fois pire que ça dans la vraie vie », conclut Maryline.

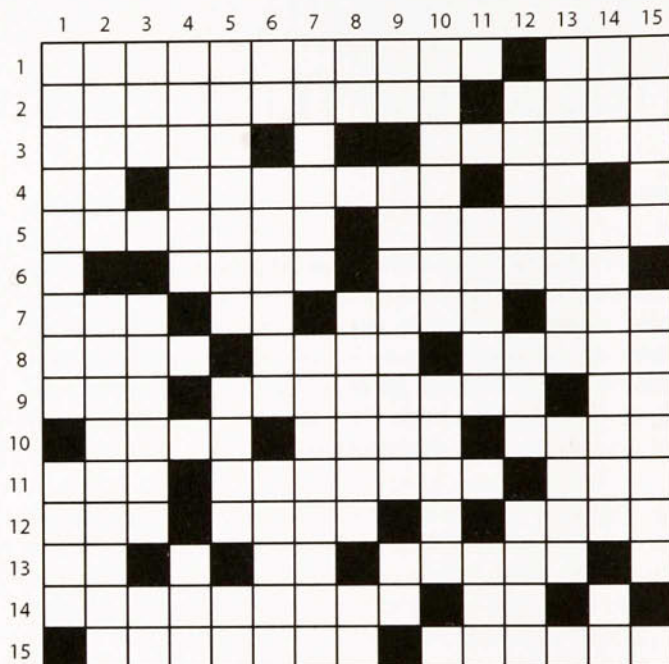


Horizontal

- 1- Ce qui dure peu de temps, solution d'attente (Plur.)
– Rigide.
- 2- Précipitamment. – Appelé le protection de Dieu sur quelqu'un.
- 3- Énerve. – Maximes anciennes et populaires.
- 4- Largeur d'une bande de papier peint. – Langue romane.
– Article.
- 5- Appréhendée qqn. – Ennuyeuse, insupportable.
- 6- Filet pour prendre des oiseaux. – Patron d'un hôtel peu recommandable.
- 7- Individu quelconque. – Affirmation. – Colline de sable, monticule. – Très court.
- 8- Pièce de charpente servant à soutenir provisoirement un plancher, un mur. – (Se) servira d'une arme à feu.
– Lettre grecque.
- 9- Argile rouge. – Fait une déposition en justice. – En ville.
- 10- Moine bouddhiste au Tibet. – En géodésie, règle graduée. – Boisson gazeuse.
- 11- Habitude inconsciente dans le langage, les gestes.
– Instrument tranchant, composé d'un manche et d'une lame. – Conifère.
- 12- Prend des risques. – Pièce d'argent de cinq francs.
– Surveillance destinée à surprendre qqn.
- 13- Note de musique. – Titane. – Ouvertures sur la table d'un violon.
- 14- Qui s'étend sur toute la surface de la terre.
– Altesse Royale.
- 15- Machinées, préparées secrètement. – Tranchante.

Vertical

- 1- Chacun des segments articulés qui composent les doigts et les orteils (Plur.). – Baume produit par un arbre de l'Amérique du Sud.
- 2- Être très irrité. – Tirant profit ou parti de.
- 3- Enleva. – Porté aux plaisirs sexuels. – Infinitif.
- 4- Corrompre, gâter la pureté de. – Prénom féminin.
- 5- Labiées à fleurs jaunes très odorantes. – Sentiment délicat de la mesure, des nuances dans les relations avec autrui. – Éminence.



- 6- Sélénium. – Pierre d'aigle. – Exagéré.
- 7- Poissons d'eau douce, voisins du saumon.
– Rend réfractaire à une maladie.
- 8- C'est-à-dire. - De façon honnête. – En matière de.
- 9- Radon. - Embouchure d'un fleuve sur une mer.
– Article espagnol.
- 10- Étai qui soutient un mur, un plancher. – Oiseaux passereaux qui cajolent.
- 11- Troisième partie de l'intestin grêle. – Pillage d'une ville.
- 12- Queue des oiseaux de proie. – Adj. Poss. – Administre.
- 13- Tourne mal. – Terme de musique.
- 14- Première page. – Événement terrible. – Petit cube.
- 15- Moquerie collective. – Qui dénote du savoir-faire, de l'habileté.

Tu veux travailler ? Le GIT peut t'aider !



Pour t'inscrire :

Tél.: (514) 526-1651
Télé.: (514) 526-1655

Services gratuits

- Ateliers de groupe
- Stages en entreprise
- Suivis individualisés
- Activités post-formation
- Aide dans la recherche d'emploi

Tu es

- Âgé(e) de 16 ans ou plus
- Motivé(e) à intégrer ou réintégrer le marché du travail
- Démuni(e) face à l'emploi

Les services du GIT sont offerts grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec



Groupe Information Travail □ 2260, av. Papineau Montréal (Québec) H2K 4J6 git@infotrabail.net

La Charte montréalaise des droits : Un outil pour faire reculer l'exclusion ?

Depuis le 1er janvier dernier, il existe un nouvel outil pour défendre les droits sociaux. La Charte montréalaise des droits et responsabilités affirme que la ville est un espace de dignité, d'égalité, de tolérance ; que cette dignité ne peut être sauvegardée sans une lutte constante contre la pauvreté.

Sur le terrain

Quel est l'impact de cette charte ? On peut se le demander. En mars, une série d'articles de *La Presse* sur l'insalubrité des logements rappelait les conditions ignobles dans lesquelles doivent vivre de nombreux chambreurs et locataires... Les taudis, sans chauffage, dangereux, sans sortie de secours, sans eau chaude sont nombreux et connus de la ville.

Sa Charte prévoit pourtant que des moyens doivent être pris pour assurer que la population ait accès à des logements salubres. Ce moyen existe avec le règlement sur la salubrité, qui donne le pouvoir à la Ville de faire les travaux et de les facturer aux propriétaires, ce qu'elle ne fait pas. Elle ne procède pas non plus à l'émission de contraventions pour les propriétaires en infraction aux règlements, pour les inciter à faire les travaux...

Pour les propriétaires fautifs, la ville affirme ne pas vouloir discriminer en les harcelant de contraventions... Cette considération, très discutable, ne mériterait-elle pas d'être la même pour les personnes en situation d'itinérance, qui reçoivent de nombreuses contraventions simplement parce qu'elles occupent l'espace public ? D'autant plus que l'article 2 de la Charte prévoit que la Ville doit combattre la discrimination ?

Des beaux principes

La Charte montréalaise contient des principes, des valeurs et des droits intéressants. L'égalité, la dignité, l'intégrité... La nécessité de combattre la pauvreté, la discrimination, d'assurer un gîte, un logement, etc. Cette Charte, contrairement aux Chartes québécoise et canadienne, reconnaît même des droits sociaux.

On pourrait ainsi penser que cette charte est un outil pour défendre des droits, assurer l'équité, combattre la pauvreté. Pas vraiment. Après plusieurs mois d'application de la Charte, même s'il est tôt pour porter un jugement sur son efficacité, on observe déjà que plusieurs problèmes existent.

Le plus important, c'est que la Charte est soumise aux limites des champs de compétences, des ressources financières, ainsi qu'aux limites raisonnables dans une société libre et démocratique (sic). Ces limites serviront d'excuses pour ne rien faire.

Effectivement, les finances de la ville ont une limite et les autres gouvernements ont davantage de moyens et de responsabilités en regard de la pauvreté et du logement, etc.

Pourtant, la ville peut agir sur ces questions. Si sa volonté réelle est de combattre la pauvreté, elle doit demander aux gouvernements supérieurs d'investir dans la lutte à la pauvreté et les critiquer lorsque leurs budgets ne prévoient rien à ce sujet ou pire, augmentent les écarts de richesse.

Un autre problème important est que cette Charte est méconnue. Pour être utilisée, celle-ci doit être diffusée et connue du grand public.

Finalement, un autre article précise que la Charte n'est pas destinée à fonder des recours juridiques : le recours est l'*Ombudspersonne* de la ville. Si l'administration Tremblay adhère vraiment à sa Charte, elle doit agir en faisant respecter ce qui, dans sa cour, est dans la limite de ses moyens et de ses compétences, au niveau du logement, de la discrimination et des autres droits qui sont bafoués quotidiennement à Montréal.



INFO RAPSIM

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Tél.: (514) 879-1949



Écrasez grâce à la lasérothérapie

Depuis l'annonce du jour fatidique du 31 mai par le gouvernement Charest, où il sera interdit de fumer dans tous les lieux publics, de nombreux fumeurs souhaitent se libérer rapidement de leur dépendance. Après avoir échoué avec la « patch », de nombreux fumeurs se tournent vers la lasérothérapie. Il semble que ça fonctionne bien puisque, selon le Centre de Lasérothérapie 3001 Ahuntsic-Rosemont, 75% des personnes qui optent pour cette approche, créée il y a plus de 18 ans, réussissent à se débarrasser de cette habitude dommageable pour la santé. Règle générale, un seul traitement suffit.

Le principe est simple : stimuler certains points au niveau du pavillon de l'oreille avec un laser doux. Ce traitement combine la réflexologie et l'acupuncture. Il est sans douleur et sans effets secondaires. « C'est surprenant! C'est très efficace. Avant de découvrir la lasérothérapie, j'avais essayé trois fois d'arrêter de fumer. Mais cette fois-ci c'est la bonne! », affirme avec enthousiasme Michèle Masse, enfin libérée de sa dépendance. Comme pour tout défi, il faut faire preuve de volonté et de persévérance. « Je traite des gens de tous les âges, même des jeunes de 20 ans qui veulent vraiment se débarrasser de la cigarette » soutient Héléne Cossette, propriétaire du Centre de Lasérothérapie 3001 Ahuntsic-Rosemont. Cette méthode permet également de gérer le stress et l'appétit, deux effets préoccupants de l'arrêt du tabagisme. Le centre assure un suivi qui permet notamment d'aider à « casser des associations comme celle de la cigarette et du café », souligne Madame Cossette. Après une année sans tabac, on vous remet un certificat de non-fumeur qui donne droit à une réduction du montant de votre police assurance.

C'est son désir d'aider les gens qui a motivée Héléne Cossette à fonder le Centre de Lasérothérapie 3001 Ahuntsic-Rosemont. Sa clientèle s'accroît de jour en jour, particulièrement depuis l'annonce de la nouvelle loi sur le tabagisme en vigueur à partir du 31 mai prochain. Selon Madame Cossette, « les gens sont effrayés. Ils ne pourront plus fumer nulle part. Ils sont gênés de fumer parce qu'ils sont de moins en moins nombreux ». En plus de traiter le tabagisme, la lasérothérapie permet également d'enrayer d'autres dépendances telles que la toxicomanie et l'alcoolisme.

« les gens sont effrayés. Ils ne pourront plus fumer nulle part. Ils sont gênés de fumer parce qu'ils sont de moins en moins nombreux »

– Héléne Cossette, propriétaire du Centre de Lasérothérapie 3001 Ahuntsic-Rosemont



Centre de Lasérothérapie 3001 Ahuntsic-Rosemont
10 305 rue Saint-Hubert (coin, Fleury)
Tél : 514-543-3001 Sur rendez-vous



Arrêter de Fumer

CENTRE DE LASÉROTHERAPIÉ
3001 Depuis 1987
Ahuntsic - Rosemont

- Arrêt Tabagique
- Contrôle de l'appétit et du poids
- Arrêt consommation drogue, alcool
- Contrôle du stress, angoisse, insomnie, dépression
- Un seul traitement, garanti
- Reçus pour assurance et impôt
- Membre de CIMA et de l'institut de tabacologie

Héléne Cossette
Tabacologue certifiée
en Lasérothérapie

sur rendez-vous
(514) 543-3001



ON LUTTE À VOS CÔTÉS

SCFP 

Syndicat canadien de la fonction publique  FTQ

ELLE SE CACHE
HOMOPHOBIE
L'HOMOPHOBIE SE RAFFINE

JOURNÉE NATIONALE
DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

17 MAI

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

www.homophobie.org
courrier@homophobie.org

UN MILIEU DE TRAVAIL SANS HOMOPHOBIE

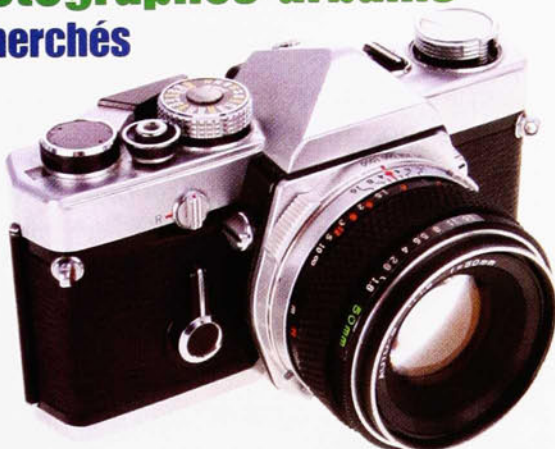


La Capitale du Mont-Royal

*L'achat et la vente d'une propriété,
c'est une affaire de cœur et de savoir-faire*

Garantie de service • Intégrité • Mise en marché
exceptionnelle • Conseils • Expertise • Opinion
de la valeur marchande de votre propriété

Photographes urbains recherchés



L'itinéraire a besoin de jeunes photographes avec formation ou expérience pertinente qui disposent d'un appareil numérique. Journal de rue branché sur l'actualité montréalaise, *L'itinéraire* cherche un regard photographique urbain, dynamique et inusité. Si vous voyez la ville différemment du quidam qui arpente aveuglément le macadam, communiquez vite avec la réceptionniste Josée Louise par courriel à josee.louise@itineraire.ca ou au 514-597-0238.

N'hésitez pas à envoyer quelques photos!

Un don pour la revalorisation

Don avec reçu officiel*

25 \$ 50 \$
100 \$ 250 \$ Autre _____ \$

N° de charité
13648 4219 RR 0001

*Reçus postés au début de 2007

Des calories pour les sans-abri

Cartes-repas à 3 \$

Je désire acheter _____ cartes X 3,00 \$ = _____ \$
Nombre Montant total

Postez-moi les cartes.

Gardez les cartes et distribuez-les pour moi.

Nous n'émettons pas de reçu de charité pour l'achat de cartes-repas

Coordonnées

Mme M.

Prénom _____

Nom _____

N° et rue/app. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. (____) _____

Courriel _____

Mode de paiement

Chèque ou mandat
à l'ordre du **Groupe communautaire L'itinéraire**

VISA

N° de la carte

Expiration ____ / ____
mois année

1^{er} mai 2006

Un projet de L'itinéraire appuyé par :

- Les Oeuvres du Cardinal Léger • Arrondissement Ville-Marie • RAPSIM
- Sécurité du Revenu de Montréal/CLE Ste-Marie • L'Accueil Bonneau
- CDEC Centre-Sud/Plateau M.-R.

Pas besoin de le casser pour aider



Un don pour la réinsertion sociale des personnes de la rue

Des cartes-repas prépayées pour nourrir un sans-abri

Découpez et postez ce coupon au
Groupe communautaire L'itinéraire
2103, rue Ste-Catherine Est,
Montréal (QC) H2K 2H9

Pour plus d'information

concernant les dons ou les cartes-repas,

consultez www.itineraire.ca

(514) 597-0238 poste 226